

LA MEDIATION ANIMALE EN ENTREPRISE

La médiation animale est un secteur qui se développe de plus en plus en France, mais qui n'est pas encore très connu, contrairement aux États-Unis, au Canada ou en Angleterre. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Pour commencer à y voir plus clair, voici une définition issue du groupe de travail pluridisciplinaire de l'association [RÉSILIEFANCE](#), spécialisée sur le sujet :

La médiation animale est "une relation d'aide à visée **préventive** ou thérapeutique dans laquelle un **professionnel qualifié, introduit un animal auprès de bénéficiaires**. Cette relation, au moins triangulaire, **vise la compréhension et la recherche des interactions dans un cadre défini au sein d'un projet**. La médiation animale est donc un domaine en soi, celui des interactions Homme-Animal, **au bénéfice des deux** (chacun apporte ses ressources à l'autre). "
(*Résilience et al.* 18 octobre 2014)

La médiation animale est reconnue dans le cadre des thérapies non médicamenteuses **par la Haute Autorité de Santé (HAS)** en France et par le **Ministère de la Santé** en Italie...

Aujourd'hui, la médiation animale est surtout présente dans les centres médico-sociaux afin de répondre à des besoins thérapeutiques précis, auprès de divers publics : personnes handicapées, personnes ayant un trouble du spectre autistique, personnes âgées, etc. Ces bénéficiaires, leurs familles et le personnel soignant et encadrant témoignent des progrès permis par la médiation animale, au point que cette pratique se démocratise et est de plus en plus médiatisée en France, notamment grâce à l'expertise de la [Fondation A. & P. Sommer](#). Les professionnels de la santé sont aussi de plus en plus nombreux à souligner que leurs animaux les aident à soigner et à créer une relation de qualité avec leurs patients. Même Sophie Cluzel, actuelle Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, le confirme :

« En exploitant les bienfaits de la relation entre l'homme et l'animal, la médiation animale permet notamment de soutenir la concentration, l'apprentissage, la communication et les capacités motrices. »

La médiation animale offre de nombreux bienfaits, aujourd'hui démontrés par la recherche. Il est notamment prouvé qu'être en présence d'animaux aide à :

- baisser la pression sanguine (Baun et al. 1984, Friedmann 1983, Grossberg et al. 1988)

- diminuer le rythme cardiaque (DeShriver & Riddick 1990, Wilson 1987),
- réduire l'anxiété (Wilson 1991),
- améliorer l'environnement social (Brickel & Brickel 1980/1981, Mugford & M'Comisky 1975),
- atténuer la dépression (Bolin 1987)

La médiation animale répond donc à la définition globale de la santé par l'OMS en agissant aussi bien sur notre **bien-être physique, mental & social** :

C'est la qualité de la relation avec l'animal, tissée au fil du temps, qui apporte autant de bienfaits. Pour autant, même sur un temps court et en n'étant pas son propriétaire, cette relation peut être vertueuse, comme le souligne Marie Valentine Bachelard dans sa thèse de doctorat² :

« L'animal est catalyseur de relations sociales et permet d'augmenter la confiance en soi en sa qualité d'intermédiaire et de soutien affectif. La qualité du lien entre le bénéficiaire et l'animal est crucial, et selon une étude de Poresky (et al.), la qualité du lien ne dépend pas nécessairement du temps passé avec l'animal ou du fait d'en être propriétaire. »

Les animaux ont un effet aussi bien à un niveau individuel que collectif, car ils créent par leur tendresse et leurs jeux un climat de confiance. Ils nous aident à mieux nous connaître et à nous relier :

- entre nous : l'animal est vecteur de lien social,
- avec nous-même : l'animal est vecteur d'introspection,
- avec la nature : l'animal est vecteur de prise de conscience environnementale.

De quoi répondre à l'un des plus grands enjeux en entreprises : **prévenir les risques psychosociaux et favoriser le bien-être des salariés.**

Les témoignages et les chiffres sur la souffrance psychique au travail, toujours de plus en plus nombreux ont poussé certains acteurs à ouvrir cette nouvelle voie. C'est le cas notamment de la société [Dog Friday](#) qui propose des ateliers de médiation animale au sein des entreprises.



480 000

c'est le nombre de salariés français en souffrance psychique au travail dont 30 000 en situation de burn-out, d'après une étude de l'Institut de veille sanitaire (INVS) en 2015



13 340 euros

c'est le coût global du mal-être au travail en 2018, par an et par salarié, payé par les entreprises, chiffre en croissance (12 600 euros en 2017),

d'après une étude IBET® du cabinet Mozart Consulting pour le Groupe APICIL, ayant pour source le secteur privé et ses 18,3 millions de salariés, avec un coût incompressible de 20% et des coûts compressibles au minimum de 40% (coûts de désengagement réciproque salarié/employeur + coûts de non-disponibilité liés aux arrêts de travail.)

Cependant, afin que l'impact de la médiation animale en entreprise soit vraiment effectif et préventif (et non juste récréatif ou pire « greatwashing »), les séances doivent être :

- régulières,
- intégrées dans un programme personnalisé en fonction des objectifs de l'entreprise, de l'équipe bénéficiaire et de sa localisation géographique,
- encadrées par un professionnel/intervenant en médiation animale qualifié et expérimenté,
- adaptées aux questions d'hygiène et de sécurité,
- accompagnées d'une communication interne avec la mesure et présentation des résultats.

Et si vous doutez encore de la pertinence de la médiation animale dans le monde de l'entreprise, voici deux chiffres qui sauront certainement finir de vous convaincre :



Pour aller plus loin :

[Dog Friday](#) vous propose d'expérimenter un « atelier découverte » directement au sein de votre entreprise, partout en France. Si l'aventure vous tente, vous pouvez contacter les fondateurs Alexandre & Héloïse, directement à cette adresse : hello@dog-friday.com.

BIBLIOGRAPHIE :

¹ Cindy C. Wilson. (1994) "A Conceptual Framework for Human-Animal Interaction Research: The Challenge Revisited". Anthrozoös 7:1, pages 4-24.

² Thèse de doctorat de BACHELARD Marie Valentine, "Étude des interactions enfant-chien au cours d'une expérience de médiation animale", UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I (Médecine - Pharmacie), 8 septembre 2017.